

## CHAPITRE 6

### La stratégie algérienne entre sécurité intérieure et stabilité régionale

*Laurence-Aïda Ammour*

Chapitre paru dans Moda Dieng, Issaka K. Souaré, and Philip O. Onguny (eds.), *La Lutte contre le Terrorisme en Afrique*, Research Center on Conflicts Studies, Saint-Paul University (Ottawa), Presses Universitaires de Montréal, Canada, août 2019.

Toujours aux prises avec un terrorisme persistant, associé à une instabilité régionale chronique, l'Algérie n'hésite pas à se présenter comme un « exportateur de sécurité et de stabilité » et à rassurer ses voisins sur sa capacité à fournir des solutions politiques aux crises régionales. Cette posture coïncide avec le retour d'une diplomatie algérienne proactive et offensive, soucieuse de s'affirmer dans plusieurs dossiers sensibles et complexes après une période d'attentisme liée à la surprise stratégique des « printemps arabes ». Alger mène de front une double stratégie de sécurité sur le plan militaire et diplomatique, au cœur de laquelle la protection du territoire national reste cruciale, et s'accompagne d'un renforcement des outils judiciaires par plusieurs amendements de son Code pénal. À l'échelle continentale, l'Algérie demeure très active dans l'élaboration et la mise en place des mécanismes africains de coopération sécuritaire et des dispositifs de lutte contre le terrorisme.

Bien que le nombre d'attaques terroristes en Algérie ait diminué significativement ces dernières années, des poches de maquis subsistent dans les régions montagneuses de Kabylie et dans l'Ouest (Bechir, 2017). L'Algérie fait donc face à un double défi. Le premier est celui du terrorisme intérieur qui, même avec de faibles effectifs, reste une menace sérieuse. Le second défi, et non des moindres, auquel l'Algérie doit faire face consiste à empêcher que les combattants maghrébins venant de Libye, d'Irak et de Syrie ne trouvent refuge sur son territoire. Les autorités

s'alarment en effet de l'intensification du flux de « revenants » consécutif aux échecs essuyés par Daech en Irak et à la perte récente de Raqqa (son fief en Syrie), car il laisse présager la réactivation de cellules dormantes dans la région, en particulier en Tunisie et en Libye. Selon le ministère de la Défense nationale (MDN), l'Algérie a également démantelé, en 2017, une filière de terroristes marocains transitant par l'aéroport d'Alger pour rejoindre la Libye, révélant que le pays servait de zone de transfert vers le front proche-oriental (Haider, 2016)<sup>1</sup>.

### **Priorité à la sécurité intérieure**

L'attaque contre le site gazier de Tiguentourine (In Amenas) en janvier 2013 par le groupe al-Mourabitoun de Mokhtar Belmokhtar consécutive aux attentats contre des casernes de gendarmerie à Tamanrasset (juin 2010 et mars 2012), siège de la 6<sup>e</sup> région militaire, et Ouargla (par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest ou MUJAO, en juin 2012), siège de la 4<sup>e</sup> région militaire, ont démontré une forte capacité opérationnelle des terroristes dans des zones pourtant hautement militarisées. Dix jours après In Amenas, c'était au tour du gazoduc de la région de Bouira (125 km au sud-est d'Alger) qui achemine le gaz du champ de Hassi R'Mel, d'être la cible d'une nouvelle action de terroristes armés (*Le MatinDZ*, 2012; Naudé, 2013). À l'époque, Alger n'avait pas encore pris la mesure de la gravité de la menace et ces événements révélaient des défaillances dans la surveillance du territoire et des sites stratégiques sahariens, qui sont pourtant le cœur de l'économie algérienne et gage de sa survie.

### *Des moyens militaires au service de la protection du territoire national*

Prés d'une décennie d'embargo dans les années 1990 et une surutilisation des équipements dans le cadre de la guerre contre le terrorisme ont durement grevé les capacités de l'Armée nationale populaire (ANP). En effet, la guerre civile (1992-1999) avait absorbé énormément de ressources au point que la modernisation des forces armées algériennes s'en était trouvée ralentie, voire freinée. Depuis lors, les améliorations et les mises à niveau entreprises en matière d'entraînement et de

---

<sup>1</sup> Trois cents ressortissants marocains furent arrêtés et renvoyés au Maroc, les vols Alger-Tripoli suspendus et la frontière fermée.

préparation à la guerre asymétrique (contre les groupes terroristes et criminels), ainsi que dans les domaines logistiques et de soutien des forces, ont porté leurs fruits. L'embellie financière des années 2000 a permis de passer progressivement à une nouvelle stratégie plus ambitieuse, consistant à investir dans des capacités d'interdiction aérienne afin de créer une véritable bulle de défense et de projection de forces. Cette ambition s'est appuyée sur un investissement de plusieurs milliards de dollars dans les derniers systèmes de défense aérienne et de guerre électronique.

L'Algérie est consciente que la persistance de l'instabilité régionale et la nature polymorphe de la menace exigent de porter son effort sur l'entraînement des troupes, de procéder à la mise à niveau de ses forces conventionnelles et de mettre en adéquation leurs capacités opérationnelles avec l'usage d'équipements sophistiqués et la conduite des futures missions. Désormais, renforcer la flexibilité, la mobilité et le déploiement rapide lors des opérations de lutte contre le terrorisme est devenu la principale priorité de la politique de défense algérienne. Les autorités ont donc été amenées à faire preuve d'un plus grand pragmatisme dans leur stratégie opérationnelle et dans les acquisitions d'armements.

L'accroissement significatif des dépenses de défense et du volume des acquisitions de matériel militaire, notamment depuis les soulèvements arabes, vise essentiellement la modernisation et la professionnalisation des forces armées, par le remplacement des équipements russes devenus obsolètes, et la mise en œuvre de programmes ciblés de formation et d'entraînement des forces de sécurité. Enfin, les liens étroits de l'Algérie avec les conseillers européens et américains, ainsi que les exercices conjoints avec l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) depuis les années 2000, ont quelque peu infléchi la conception soviétique de l'action militaire qui a longtemps soutenu la formation de nombreux hauts gradés, d'autant que la lutte contre le terrorisme est désormais l'une des missions centrales des forces armées.

### *Des capacités de défense en constante augmentation*

Au Maghreb, l'Algérie est la première puissance militaire en forces, en équipements et en capacités. Qualitativement et quantitativement supérieure, elle est constituée de 512 000 militaires actifs et de 400 000 réservistes. En 2018, l'Algérie est la deuxième puissance militaire en Afrique (après l'Égypte) avec un budget de défense de près de 9,8 milliards de dollars (Global Firepower, 2018), représentant environ 6,55 % de son PIB (produit intérieur brut) et 15 % du budget global<sup>2</sup>. Le pays est aussi le 5ème marché de l'armement au plan mondial (SIPRI, 2018). Les dépenses militaires de l'Algérie devraient atteindre 16 milliards de dollars à l'horizon 2020 (Market Research, 2017). L'augmentation des soldes et la prise en charge par le ministère de la Défense de corps supplémentaires et de nouvelles missions, auparavant confiées à d'autres entités, expliquent les sommes allouées à la défense : entre 2011 et 2013, la lutte contre le terrorisme et celle contre le trafic de drogue sont passées sous tutelle du ministère de la Défense.

### *La doctrine algérienne de non-intervention face au principe de réalité*

La doctrine de l'Algérie en matière de politique étrangère reste un élément central de sa posture militaire : elle interdit à l'ANP de prendre part à toute action militaire en dehors du territoire national. Alger a toujours invoqué ce principe pour justifier que ses forces armées ne soient jamais intervenues au Mali afin d'éradiquer AQMI, même lorsqu'elle y était fortement invitée par ses voisins sahéliens. Pour autant, le principe de non-intervention peut s'accompagner d'interventions discrètes comme lorsque, le 20 décembre 2011, cinq jours avant qu'un Touareg malien du nom de Iyad Ag Ghali n'annonce l'établissement d'un nouveau groupe islamiste appelé Ansar Dine dans le nord du Mali, 200 hommes des Forces spéciales algériennes avaient franchi la frontière malienne pour officiellement entraîner des militaires maliens dans la région de Kidal. Les instructeurs algériens s'étaient retirés du pays alors que le conflit était sur le point d'éclater<sup>3</sup>. Au sein des cercles

---

<sup>2</sup> The CIA World Factbook. Sur Internet ([https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/print\\_ag.html](https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/print_ag.html)) le 12 septembre 2017.

<sup>3</sup> Entretien avec un diplomate algérien, Alger, février 2012.

diplomatiques et militaires algériens, un certain clivage générationnel existe sur le bien-fondé du précepte de non-intervention militaire : les plus âgés, partisans de la classique approche défensive, continuent de penser qu'il faut s'en tenir au principe constitutionnel de non-interférence, tandis que les plus jeunes prônent une adaptation de cette doctrine aux réalités actuelles au cas par cas.

L'instabilité croissante en Libye et en Tunisie a contraint Alger à infléchir légèrement le principe de non-interférence, pour mener des opérations ponctuelles destinées à neutraliser certains groupes terroristes menaçant sa sécurité aux frontières. En mai 2014, 3 500 parachutistes et un contingent logistique de 1 500 hommes ont été envoyés en Libye en coordination avec les marines américains et les forces spéciales françaises basées au Niger. Les objectifs de cette mission étaient d'éliminer les membres d'AQMI présents dans les villes de Nalout et Zintan, sources des transferts d'armes vers la Tunisie et l'Algérie, et de détruire les infrastructures et les camps d'entraînement situés dans la région de Sebha dans le Sud libyen. En août 2014, une opération conjointe impliquant 8 000 hommes côté algérien, soutenus par 6 000 hommes côté tunisien, s'est déroulée dans les monts Châambi. Les troupes algériennes ont traversé la frontière tunisienne pour prendre en tenaille les groupes terroristes sévissant dans cette zone refuge, entre Kasserine (Tunisie), Biskra et Tebessa (Algérie).

#### *Réorganisation territoriale et sécurisation des infrastructures stratégiques*

En juillet 2012, au lendemain du « printemps arabe » et des attentats de Tamanrasset et Ouargla, deux nouvelles régions militaires sont créées dans le cadre d'une révision de l'organisation de la défense territoriale : une associée à la 4<sup>e</sup> région (Ouargla), qui abrite les champs pétrolifères de Hassi Messaoud, où une caserne de gendarmerie avait été ciblée par un attentat-suicide en juin 2012, et une autre associée à la vaste 6<sup>e</sup> région de Tamanrasset qui abrite le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), où une attaque contre une caserne de gendarmerie avait été perpétrée en mars de la même année. Parallèlement, deux secteurs militaires opérationnels ont été installés à Bordj Badji Mokhtar et à In Guezzam. Leur principale mission est de contrôler les

frontières grâce à un système de surveillance électronique équipé de radars et de systèmes d'alarme capables de détecter les tentatives d'infiltration du territoire par les véhicules ou les personnes. Les autorités tirant les leçons de l'attaque contre le site d'In Amenas en janvier 2013, une 7<sup>e</sup> région militaire est créée dont le quartier général est établi dans la ville d'Illizi (nord-est d'In Amenas), à une centaine de kilomètres de la frontière libyenne, afin de mettre en place un maillage plus fin du territoire saharien et de permettre le déploiement d'un plus grand nombre de forces le long des frontières ouest et sud, où 30 000 hommes sont déjà positionnés. De nouvelles bases pour les forces de sécurité ont aussi été construites à proximité des autres champs pétroliers et gaziers de Hassi Messaoud (province d'Ouargla), Tin Fouyé Tabankort (province d'Illizi) et Adrar. Le 1<sup>er</sup> novembre 2014, une nouvelle base est inaugurée près de Tamanrasset, qui s'ajoute aux quinze bases aériennes déjà existantes.

### **La délicate recherche de stabilité régionale**

Face à une situation régionale qui se complexifie de jour en jour depuis 2011, la diplomatie algérienne, rétive à la militarisation du Sahel par la France et les États-Unis, continue d'invoquer la solution politique aux crises saharo-sahéliennes. Dictée par des motivations tactiques, l'action des responsables algériens cherche avant tout à éviter les conséquences stratégiques irréversibles qu'aurait une nouvelle intervention étrangère en Libye pour le pays et ses voisins. L'opération française Serval au Mali en 2013 et la détérioration rapide de la situation en Libye créaient un contexte volatil obligeant Alger à s'engager dans une stratégie antiterroriste nouvelle en Afrique du Nord comme au Sahara-Sahel. À l'époque, l'Algérie avait ainsi apporté une aide logistique, discrète mais indispensable, aux forces françaises engagées au Mali (Chevènement et Larcher, 2013)<sup>4</sup>. Alger avait autorisé le survol de son territoire par les avions de chasse et les hélicoptères français, assuré leur ravitaillement en carburant, aidé à l'identification du corps du chef d'AQMI, Abou Zeïd, et fermé ses frontières avec le Mali pour empêcher les groupes terroristes de se réapprovisionner et de

---

<sup>4</sup> Le rapport *Sahel : pour une approche globale* du Sénat français de 2013 soulignait que « rien ne pourra se faire sans l'Algérie, grande puissance militaire [...] qui connaît le terrorisme pour l'avoir subi pendant les “années de plomb” [...] et dont les positions ont favorablement évolué depuis l'engagement de l'opération Serval et l'attentat de Tiguentourine ».

se réfugier sur son sol. Simultanément, la présence de l'ANP dans le grand Sud algérien avait été augmentée de 35 000 hommes, espace privilégié des trafiquants et des terroristes. L'Algérie avait également mis en place une salle d'opération pour coordonner les actions entre officiers algériens et leurs homologues étrangers du renseignement. Par ailleurs, en accord avec ses voisins sahéliens, l'Algérie avait décidé de soutenir et d'armer des milices arabes nomades opérant dans le nord du Mali et du Niger<sup>5</sup>.

Depuis 2016, l'Algérie a pris plusieurs mesures défensives et offensives pour lutter contre le terrorisme et les activités criminelles associées comme le trafic d'armes et de drogue : construction de barrières aux frontières avec la Libye, la Tunisie et le Maroc; mise en place d'un dispositif de surveillance électronique au Sahara; multiplication des arrestations de personnes suspectées d'être impliquées dans des trafics illicites; destruction de bunkers d'armes et de refuges de terroristes; prévention d'attaques et de recrutement de jeunes désireux de rejoindre les rangs de Daech. Sur la frontière ouest, les moyens du deuxième commandement de Gendarmerie nationale basé à Oran, chargé de la lutte contre la contrebande (cannabis en provenance du Maroc, carburant et *karkoubi*<sup>6</sup> venant d'Algérie), avaient été renforcés à l'été 2013 par le creusement sur 700 km de tranchées équipées de caméras de surveillance. Sur la frontière libyenne, la Compagnie de reconnaissance et de guerre électronique de l'ANP a recours aux unités méharistes pour collecter des renseignements en temps réel sur les infiltrations de terroristes et les convois d'armes en provenance de Libye (Tlemçani, 2014). Ces patrouilles montées sur dromadaire couvrent la zone de Tarat, à 170 km au sud de la wilaya d'Illizi et à 160 km de Ghat, immense marché d'armement lourd où kalachnikovs, lance-missiles et chars sont moins chers que les produits alimentaires. D'un point de vue institutionnel, la multiplication des dispositifs régionaux dont les domaines d'intervention se chevauchent complique la coopération régionale et affaiblit leur efficacité. Elle s'ajoute à la rivalité algéro-marocaine sur le Sahara occidental et aux stratégies concurrentes des deux pays dans la zone

---

<sup>5</sup> Entretiens avec des officiers maliens et nigériens, Bamako et Dakar, avril et juin 2013.

<sup>6</sup> *Karboubi* en arabe dialectal ou *psychotropes* en français.

sahélienne, compromettant sérieusement toute action commune en matière de sécurité régionale.

L'Algérie, qui se considère comme seule habilitée à assurer la sécurité dans la région, a cherché à améliorer et à renforcer la coordination régionale en mettant sur pied en avril 2010 le Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) basé à Tamanrasset et regroupant les « pays du champ » (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) et dont l'objectif était de légaliser toute opération sur le sol des pays voisins. Cette entité a pourtant été le grand absent des crises qui secouent la région depuis 2011. Le CEMOC a en effet toujours souffert d'un manque de consensus interne, certains pays désapprouvant l'absence du Maroc, de la Libye et du Tchad. De plus, le CEMOC se trouve depuis février 2014 supplanté par le G5 Sahel voulu par la France et appuyé par l'Union européenne dans lequel l'Algérie n'est pas impliquée (à ce sujet, voir le chapitre 5 de Moda Dieng). Dans un contexte bilatéral, Alger est engagée dans de nombreuses initiatives dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, ainsi que dans l'aide à ses voisins maghrébins et sahéliens.

#### *Une coopération algéro-tunisienne volontariste*

Alger veut absolument éviter que son voisin tunisien ne bascule dans une logique de guerre civile et de terrorisme et que d'importantes villes algériennes à la frontière ne soient à la portée d'attaques de terroristes venus de Tunisie. Aussi, la diplomatie d'Alger s'accompagne d'une collaboration opérationnelle active avec Tunis. Pour pouvoir agir en Libye, Alger doit s'assurer que son voisin tunisien s'engage dans un processus de stabilisation politique et que les menaces à la sécurité que représentent les groupes terroristes, en particulier dans le Djebel Châambi (frontière algéro-tunisienne), sont neutralisées ou du moins combattues efficacement des deux côtés de la frontière. C'est pourquoi, en 2013, Alger et Tunis ont signé un accord de sécurité inédit qui autorise les forces algériennes à pénétrer sur le territoire de son voisin en cas de nécessité et s'accompagne de la mise en place de dispositifs militaires frontaliers : 80 points de contrôle installés sur les 956 km de frontière commune; 20 zones militaires créées; 60 000 hommes déployés.

En vertu d'un second accord passé à Tebessa le 22 juillet 2014, l'Algérie a livré à son voisin tunisien des missiles sol-air et des avions de fabrication russe et mis à sa disposition des drones Seekers et des hélicoptères pour la traque des groupes terroristes. Des patrouilles conjointes (14 000 hommes) ont également été formées pour ratisser la frontière. Enfin, des éléments des forces aériennes tunisiennes suivent une formation accélérée en Algérie sur des hélicoptères russes Mi-24 et Mi-28. En septembre 2017, l'échange de renseignements a également permis aux autorités algériennes d'alerter les services de sécurité tunisiens sur l'existence d'un réseau de trafic d'armes basé en Tunisie et organisé par des milices libyennes à la frontière entre les deux pays.

### *La Libye : un révélateur d'intérêts divergents*

En Libye, l'Algérie s'est clairement positionnée pour un dialogue national inclusif et une réconciliation entre toutes les parties, y compris les tribus et les anciens gaddhafistes. En appuyant une initiative politique, Alger a cherché à endiguer les transferts d'armes depuis la Libye. Elle souhaitait aussi réactiver les accords de Ghadamès signés en 2013 entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, mais qui n'ont jamais pu être mis en œuvre dans la mesure où les frontières libyennes sont contrôlées par certaines milices terroristes ou par des réseaux locaux de trafiquants. Confortée par l'initiative de l'envoyé spécial des Nations Unies et par la position du Dialogue 5+5 à Madrid en septembre 2014, qui a condamné unanimement la proposition française d'action militaire et plaidé pour une solution politique, l'Algérie s'est opposée aux frappes aériennes menées en Libye par l'Égypte et les Émirats arabes unis (EAU), considérant que cette intervention faisait courir un risque de déflagration à toute la région. Forte de son rôle dans le dialogue intermalien et de l'accord de paix signé en 2015, Alger cherche à tout prix à éviter que l'option militaire favorisée par la France, l'Égypte, les EAU et l'Italie ne compromette le bon déroulement des premières discussions interlibyennes qu'il a accueillies sous l'égide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL). Durant plusieurs mois, les autorités algériennes ont discrètement rencontré pas moins de deux cents interlocuteurs libyens, parmi lesquels les grandes tribus de l'Ouest fidèles à l'ancien

régime, longtemps marginalisées (Warshafana, Gaddaffa, Warfalla, al-Megharha). Alger avait également accepté la demande du représentant de la Libye à l'ONU, Ibrahim Dabbachi, de former l'armée libyenne.

Les multiples sessions de pourparlers qui ont eu lieu à Alger n'ont cependant pas abouti à une amélioration de la situation politique et sécuritaire. Les accords de Skhirat (Maroc) signés en décembre 2015 sous l'égide de l'ONU n'ont pas permis d'avancées significatives. En collaboration avec ses voisins nord-africains, l'Algérie n'en continue pas moins de déployer une diplomatie de dialogue. Réunis en février 2017 à Tunis, les ministres des Affaires étrangères algérien, tunisien et égyptien ont réaffirmé leur refus d'une intervention militaire occidentale en Libye et le souhait que les accords de Skhirat restent le socle des futures négociations interlibyennes. Le seul acquis dont le Gouvernement d'union nationale libyen peut se vanter est l'éviction de Daech de la ville de Syrte en 2016, un succès imputable à la mobilisation d'une coalition de milices – principalement de Misrata –, et non à l'intégration de l'armée qui n'existe toujours pas. Il s'agit cependant d'une victoire relative, puisque Daech a fait son retour à Sabratha ou Nawfaliyah. De plus, il semblerait qu'Aboubakar Al Baghdadi se trouve entre le Tchad et le Niger, ce qui confirmerait qu'une réactivation de Daech en Afrique est à l'œuvre.

### *L'inextricable crise malienne*

Après avoir condamné le coup d'État militaire au Mali en 2012, le gouvernement algérien est resté plusieurs mois étrangement silencieux, hormis quelques déclarations sporadiques sur l'aggravation de l'instabilité dans ce pays. Cet attentisme peut s'expliquer par des raisons d'ordre intérieur : les élections législatives du 10 mai 2012 et la compétition entre élites rivales pour la présidence à pourvoir en 2014. L'Algérie avait pourtant participé à toutes les négociations relatives à la question touareg malienne depuis les années 1990. Toute crise au nord du Mali a toujours été considérée par Alger comme porteuse d'une potentielle déstabilisation du Sud algérien où vivent plusieurs milliers de réfugiés maliens, dont certains naturalisés algériens y sont définitivement établis.

C'est seulement en juin 2012 que les autorités algériennes ont fait clairement état de leur préférence pour une « solution politique par le dialogue » et engagé un mois plus tard des négociations avec deux des groupes terroristes occupant le nord du Mali : Ansar Dine et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), ainsi qu'avec le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) qui s'est presque aussitôt retiré des pourparlers et a refusé la médiation d'Alger. Cette stratégie très critiquée pour son ambiguïté visait vraisemblablement à semer la division entre les groupes terroristes pour les affaiblir : en instrumentalisant Ansar Dine, l'Algérie croyait pouvoir entamer une politique d'apaisement afin de recouvrer sa stature de chef régional. Ce choix s'est avéré peu avisé, puisque dès la fin 2012, le dirigeant du groupe touareg, Iyad Ag Ghali, a rompu l'accord signé sous les auspices d'Alger avec le MNLA. La ligne d'action d'Ansar Dine a rapidement révélé d'autres ambitions politiques dès lors qu'il a pris la tête de l'offensive des groupes radicaux vers le sud du Mali. Lorsqu'à partir de 2013, Alger, à la tête d'une délégation internationale, décide de réunir tous les acteurs institutionnels et non étatiques de la crise malienne, cette démarche est bien accueillie par le président Ibrahim Boubakar Keita. Bamako s'inquiétait notamment de la situation d'exception de Kidal dont la sécurité alimentaire et l'économie reposent entièrement sur le commerce légal et illégal avec le Sud algérien. Mais le résultat n'a pas été à la hauteur du travail accompli. L'accord d'Alger signé en juin 2015 à Bamako est encore loin d'être respecté et fait l'objet de nombreuses remises en question de la part de différents groupes mécontents de ne pas avoir eu un rôle politique plus important dans les pourparlers de paix intermalien, comme en témoignent les nombreuses violations du cessez-le-feu. La disparité des groupes a conduit à un foisonnement de mouvements aux intérêts contradictoires et peu représentatifs.

Loin d'apporter une réponse satisfaisante à la crise malienne, cet accord [d'Alger] reproduit des institutions politiques qui n'ont pas fonctionné jusqu'ici sans se donner les moyens de les améliorer. Ce manque d'imagination politique est lié aux priorités des acteurs réunis à Alger : la médiation internationale privilégie la restauration de l'ordre et la stabilité dans une situation marquée au contraire par l'aspiration des populations du Nord au changement. De leur côté, les parties maliennes manquent

d'ambition : elles conçoivent l'accord comme un moyen de consolider leurs positions et d'affaiblir l'adversaire. À Alger, il aurait fallu trouver un meilleur compromis entre ordre et changement (ICG, 2015a).

Parallèlement au règlement politique de la crise malienne, l'Algérie mise sur le développement du Sahel avec deux projets : la route transsaharienne, réseau de quatre branches routières de 9 500 km reliant l'Algérie au Nigeria (en passant par la Tunisie, le Mali, le Niger et le Tchad), dont l'objectif est de promouvoir et de faciliter les échanges entre le nord et le sud du Sahara<sup>7</sup>; le projet de gazoduc transsaharien dont l'accord a été signé entre Alger et Abuja en 2009, qui doit acheminer le gaz naturel du Nigeria vers l'Europe en passant par l'Algérie. Cependant, ces deux projets sont tributaires des capacités régionales et de l'insécurité qui règne au Sahel (ICG, 2015b). En outre, le projet de gazoduc pourrait être supplanté par la signature en décembre 2016 d'un accord entre le roi Mohammed VI avec le gouvernement nigérian sur une étude de faisabilité d'un autre gazoduc Nigeria-Maroc pour raccorder les deux pays en gaz, en étendant le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest qui relie le Nigeria au Bénin.

### **L'Algérie et la coopération internationale élargie**

Lorsque l'Algérie, aux prises avec sa violence intérieure, se retrouve marginalisée sur la scène internationale, sa diplomatie de chef de file, notamment au Sahel, en est profondément ébranlée. Cherchant à restaurer l'image internationale du pays, le président Abdelaziz Bouteflika, élu en 1999, réussit à relancer une politique de médiation et d'intégration sur le continent africain (accord Érythrée-Ethiopie en 2000, projet du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ou NEPAD en 2001, accords d'Alger sur la question touareg en 2006), sans pour autant réussir à renouer avec l'âge d'or antérieur. La nouvelle problématique sécuritaire du 11 septembre 2001 va offrir au pouvoir algérien une nouvelle légitimité par l'extérieur en lui permettant de domestiquer sa

---

<sup>7</sup> Le projet de la route transsaharienne est né dans les années 1960 à l'initiative de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) afin de désenclaver les pays du Sahel en leur offrant un accès à la Méditerranée.

politique étrangère pour en faire une nouvelle source de légitimité de sa politique intérieure. Après dix ans de mise à l'écart, l'Algérie va opérer un rapprochement avec les États-Unis sur le plan sécuritaire et économique. Ce processus illustre la volonté des autorités algériennes de s'intégrer fortement dans la nouvelle dynamique sécuritaire nord-sud. La dynamique s'opérationnalise principalement par la coopération internationale contre le terrorisme. Le rapprochement avec les États-Unis a été bénéfique pour Alger qui devient dès lors un nouveau partenaire pour Washington dans la région, induisant une perception américaine nouvelle de l'Algérie<sup>8</sup>.

Le resserrement des liens avec les États-Unis s'est traduit par la multiplication des visites d'officiels américains à Alger, et l'invitation répétée de ministres algériens et du président Abdelaziz Bouteflika à la Maison-Blanche. Sur le plan sécuritaire, il y a eu un accroissement du nombre des manœuvres et initiatives communes, l'ouverture d'une antenne du FBI (Federal Bureau of Investigation) à Alger, la formation d'officiers de l'ANP aux États-Unis ainsi qu'une série de missions d'information mutuelle entre officiers supérieurs du Département de recherche et de sécurité (DRS, ancienne appellation des services de renseignements) et leurs homologues américains. Les deux pays vont ainsi instaurer des relations essentiellement marquées par une préoccupation sécuritaire, dont les principes, les modalités et les stratégies sont formulés et établis par Washington. En 2000, l'Algérie a adhéré au Dialogue méditerranéen de l'OTAN et, dans ce cadre, participe à plusieurs exercices militaires conjoints. En 2006, elle a été le premier pays de la région à avoir intégré l'opération Active Endeavour. Si le dialogue s'était quelque peu refroidi après l'intervention de l'OTAN en Libye, lancée sans consultation préalable avec l'Algérie, le volet opérationnel était resté actif.

L'Algérie fait partie de l'initiative américaine du Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme (Transsaharan Counter-Terrorism Initiative), mais sans participer aux entraînements annuels Flintlock du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (United States Africa

---

<sup>8</sup> En décembre 2009, l'Algérie a ainsi autorisé des avions américains à survoler son territoire pour effectuer des reconnaissances de la zone frontalière entre le Mali et la Mauritanie, notamment de la zone militarisée de Tindouf (Algérie).

Command ou AFRICOM). Les États-Unis fournissent aussi une assistance bilatérale à l'Algérie au moyen de deux programmes : Non-prolifération, antiterrorisme, déminage et programmes associés (Non proliferation, Antiterrorism, Demining, and Related Programs ou NADR) et Éducation et entraînement militaires internationaux (International Military Education and Training ou IMET). La coopération la plus active avec les Américains concerne le domaine maritime. En outre, depuis la fin des années 2000, une unité américaine d'environ 400 hommes est positionnée près de Tamanrasset, où elle s'entraîne avec les régiments d'élite algériens (Dénécé, 2013).

De manière inattendue, la prise d'otages de janvier 2013 sur le site de Tinguentourine a favorisé le rapprochement entre l'Algérie, les États-Unis et la Grande-Bretagne. De nouveaux accords de sécurité ont été signés et consistent principalement à fournir à Alger des informations sur les groupes terroristes actifs dans le sud du pays. Alors que la vente de certains types de matériel militaire américain était soumise à de sévères restrictions, les perspectives pour que l'Algérie puisse acquérir désormais des drones sont plus que jamais prometteuses<sup>9</sup>. En contrepartie, l'Algérie doit jouer un rôle plus proactif dans la région afin de limiter autant que possible l'immixtion d'autres acteurs occidentaux dans les affaires sahéniennes. L'Algérie est aussi l'un des membres fondateurs du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Global Counterterrorism Forum, GCTF) lancé à New York en septembre 2011. Elle y copréside avec le Canada le Groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel. Conformément à l'approche inclusive prônée par ledit forum, la sphère géographique des groupes de travail régionaux a été élargie à l'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

### **L'Algérie et la mise en place d'instruments africains contre le terrorisme**

Avec le Nigeria, l'Égypte et l'Afrique du Sud, l'Algérie est l'un des plus gros contributeurs financiers de l'Union africaine (UA). Souvent perçu comme peu impliqué dans la coopération de

---

<sup>9</sup> Ce rapprochement est à mettre en relation avec l'installation, à Agadez au Niger, d'une base américaine de drones de surveillance Predator, au plus près de la zone d'instabilité où opèrent les groupes terroristes.

sécurité régionale, Alger est pourtant très engagé dans l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Depuis la création de l'UA en 2001, ce sont des diplomates algériens qui occupent le poste de commissaire à la paix et à la sécurité (CPS) de l'organisation : Saïd Djinnit (2001-2008), Ramtane Lamamra (2008-2013) et Smaïl Chergui depuis 2013. Ce dernier a été réélu pour quatre ans lors du Sommet de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba en janvier 2017.

Ainsi, d'aucuns pensent que la direction du CPS est quasiment devenue la chasse gardée de l'Algérie. C'est un des postes les plus stratégiques de l'organisation puisqu'il chapeaute le Département paix et sécurité de l'UA, lequel est responsable de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. Le Département supervise également les missions de l'UA sur le terrain et les bureaux de liaison comme la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA) sous conduite africaine, ou encore la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL). Le Commissariat à la paix et à la sécurité de l'UA constitue donc une sorte de « conseil de sécurité » bis au sein de l'organisation continentale. En juin 2017, deux autres Algériens sont élus par le Conseil exécutif de l'UA : Maya Sahli Fadel, réélue au poste de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), et Hocine Ait-Chaalal, élu au poste de membre du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption.

Après les attentats contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar es Salaam en 1998, la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme est signée à Alger en 1999. Cette Convention permet, pour la première fois, de définir l'acte terroriste et de codifier les normes antiterroristes. Elle définit également les domaines de coopération entre les États, un cadre légal pour l'extradition et les investigations extraterritoriales ainsi que les normes judiciaires d'assistance mutuelle. Dans le prolongement de ce texte, en septembre 2002, des recommandations destinées à mettre en œuvre des mesures de lutte et de prévention contre le terrorisme débouchent sur un Plan d'action établissant le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), dont le siège est inauguré à Alger en 2004. Sa mission est de centraliser l'information sur les activités terroristes et d'accompagner les États à développer des stratégies de lutte contre le terrorisme en conformité avec les normes internationales et celles de l'UA. Ce centre permet par ailleurs à l'UA de disposer de compétences de recherche indépendantes sur la problématique du terrorisme.

En avril 2010, sous les auspices du CAERT, est créée l'Unité de fusion et de liaison (UFL) avec siège à Alger. L'UFL regroupe l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Tchad et le Nigeria (depuis 2011) et vise à favoriser le partage de renseignements, la coordination de l'action de lutte contre le terrorisme et sa propagande, et contre le crime organisé. L'investissement de l'Algérie dans l'UA et la présence de ses représentants à des postes clés aux Nations Unies (bureau de l'UA à l'ONU et bureau de l'ONU en Afrique de l'Ouest) démentent l'image d'une Algérie réfractaire à la coopération régionale et internationale.

Au Sahel, l'Algérie est particulièrement sensible à la problématique du financement du terrorisme. Considérant que le versement de rançons aux kidnappeurs équivaut à financer le terrorisme et les activités criminelles ainsi qu'à renforcer leurs capacités et à étendre leur sphère d'action, l'Algérie a activement milité en faveur de la criminalisation du paiement des rançons par des États (principalement occidentaux). Après des années de discussions pour imposer ce principe, les Nations Unies ont voté la résolution 1904 en décembre 2009 interdisant le versement des rançons, en complément des résolutions 1373 et 1267 sur le financement du terrorisme (Moisan, 2013)<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Rappelons que l'Algérie a aussi connu l'enlèvement de ses ressortissants : plusieurs membres du personnel du consulat algérien de Gao avaient été kidnappés en avril 2012 par le MUJAO. Ils ont été libérés en août 2014 (sauf un qui a été tué).

Alger poursuit ses démarches pour que l'UA soit en parfaite adéquation avec les instruments juridiques internationaux, en particulier avec les résolutions 1904 (2009), 1983 (2011) et 2083 (2012) du Conseil de sécurité des Nations Unies, les décisions de Lough Erne (Sommet du G8 de juin 2013 en Grande-Bretagne), du Groupe Rome-Lyon et de la 16<sup>e</sup> Conférence au sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés. Bien qu'elle soit à l'origine de ces avancées juridiques, l'Algérie n'en estime pas moins que l'architecture internationale actuelle de lutte contre le financement du terrorisme dans ses différentes dimensions reste insuffisante (Moisan, 2013)<sup>11</sup>. Elle a offert d'abriter une conférence de l'UA consacrée à cette question en vue d'obtenir l'élaboration d'un protocole additionnel à la Convention de 1999 sur la répression du financement du terrorisme en criminalisant les paiements de rançons.

Souhaitant renforcer la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) en 2013 pendant la crise malienne, l'Algérie a contribué au Processus de Nouakchott qui réunit onze États du continent<sup>12</sup>. L'Algérie est partie prenante de la Brigade nord-africaine d'intervention rapide, l'une des cinq brigades régionales de l'UA pour les opérations de stabilisation et de maintien de la paix sur le continent africain. Elle est également membre du Comité des services de sécurité et de renseignements africains (CISSA), créé le 26 août 2004 à Abuja (Nigeria) par les directeurs des services de renseignements et de sécurité africains. C'est la plus grande organisation africaine des services de sécurité et de renseignements, constituant en outre un mécanisme de dialogue, d'étude, d'échange d'information et d'analyse, de concertation et d'adoption des stratégies communes en vue de faire face aux menaces et à l'insécurité en Afrique.

En mai 2017, l'Algérie est élue pour deux ans à la présidence du Mécanisme de coopération policière africaine (AFRIPOL), dont le siège est à Alger, et la première assemblée générale est tenue du 14 au 16 mai de la même année sous la houlette du commissaire à la paix et à la sécurité de

---

<sup>11</sup> Bien souvent, les gouvernements occidentaux versent des rançons à des intermédiaires locaux qui ponctionnent leur part au passage et négocient directement avec les ravisseurs au nom de ces gouvernements. Il est donc difficile, voire impossible, de prouver que les ravisseurs sont bien les destinataires de ces sommes d'argent.

<sup>12</sup> Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Tchad.

l'UA, Smaïl Chergui. Le projet AFRIPOL a été lancé par l'Algérie lors de la 22<sup>e</sup> Conférence régionale africaine d'Interpol de septembre 2013 à Oran. Cette initiative avait ensuite été confortée en marge de la 82<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'OIPC<sup>13</sup>-Interpol avant d'être soutenue, en janvier 2014, à Addis-Abeba, par le Comité technique spécialisé sur la défense, la sûreté et sécurité (CTSDSS) de l'UA. La Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police sur AFRIPOL, organisée à Alger en février 2014, avait permis l'adoption unanime du document conceptuel et de la déclaration d'Alger. C'est en juin 2015, à Addis-Abeba, qu'a été finalisé le processus avec la mise en place des domaines du programme de travail d'AFRIPOL. En décembre 2015 ont été entérinés les textes juridiques permettant le lancement de cette coopération policière africaine. AFRIPOL, à l'instar d'EUROPOL ou d'ASIAPOL, a des pouvoirs décisionnels, exécutifs et opérationnels. Ce mécanisme qui agit en consultation permanente avec le CTSDSS a pour mission principale d'assurer la direction sur les questions de police en Afrique. Il doit prévenir et lutter contre toutes les formes de la criminalité transnationale et du terrorisme, y compris la lutte contre la cybercriminalité, le trafic illicite d'armes et de drogue, la traite des êtres humains, le trafic des espèces sauvages, les dommages causés à l'environnement ainsi que la gestion des frontières.

\*\*\*

Alger a bien tenté de bloquer la réadmission controversée du Maroc à l'UA, finalisée en janvier 2017 après 33 ans d'absence (ISS, 2016)<sup>14</sup>. Ce retour peut en effet ébranler la prédominance algérienne, notamment au sein du Département de sécurité et de la structure de l'UA où se forge la coopération sécuritaire au Maghreb et au Sahel, et où l'Algérie a toujours promu ses connexions et sa position dans la région. Le principal point de discordance concerne la participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) aux sommets de l'UA transformée en arène d'affrontements diplomatiques entre pro et anti-Marocains. Ainsi, bien qu'elle soit membre de l'UA, la RASD

---

<sup>13</sup> Organisation internationale de police criminelle.

<sup>14</sup> Le Maroc avait décidé de quitter l'OUA en 1984 à la suite de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ou Sahara occidental en tant que membre de l'organisation panafricaine. Lors du 27<sup>e</sup> Sommet de l'UA réuni à Kigali en juillet 2016, 28 États africains ont signé une pétition demandant la suspension de la RASD de l'organisation pour l'intégration du Maroc.

n'avait pas été invitée au Sommet UA-UE des 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, la Côte d'Ivoire refusant de servir de cadre à une bataille entre Marocains et Sahraouis. C'est finalement le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, qui l'a sollicitée à participer à ce sommet<sup>15</sup>. Par ailleurs, en janvier 2018, le Maroc a obtenu un siège pour deux années au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, ce qui lui permettra de maintenir la question du Sahara entre les mains du Conseil de sécurité des Nations Unies (Louw-Vaudran, 2018). Alger devra désormais compter avec un voisin qui, en matière de coopération militaire et de sécurité avec les pays subsahariens, joue un rôle non négligeable dans la formation de nombreux cadres africains dans les académies militaires du royaume, et dans la formation des imams de plusieurs pays du continent.

La réintégration du Maroc représente une contribution non négligeable au financement de l'UA (en particulier depuis la défection de la Libye), et permet au royaume de contourner l'échec de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Elle pourrait être l'occasion pour les gouvernements algérien et marocain d'amorcer l'intégration nord-africaine sur le fondement d'un dialogue de sécurité bilatéral et d'un partenariat institutionnel par l'entremise de l'organisation panafricaine. Avec le taux le plus faible d'échanges commerciaux du continent, le Maghreb reste la région la moins intégrée d'Afrique et pourrait bénéficier du rapprochement entre Alger et Rabat. Compte tenu de leur poids politique, militaire et économique, il est temps pour les deux rivaux historiques de mettre de côté leurs différends, et de profiter de leur nouvelle proximité au sein des instances de l'UA pour conjuguer leur influence respective, en particulier au Sahel, et en Afrique en général. La menace commune à laquelle ils font face pourrait dans un premier temps constituer le socle d'une régionalisation de la sécurité en Afrique du Nord, et conduire ultérieurement à une intégration économique du Maghreb. À long terme, cette intégration pourrait enfin désamorcer la culture de la méfiance et de l'hostilité qui imprègne les jeunes générations des deux pays.

---

<sup>15</sup> Comme ce fut déjà le cas lors du Sommet arabo-africain de Malabo en novembre 2016 ou lors du Sommet de Maputo (entre le Japon et l'Afrique) en août 2017.